

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE BLIDA
Avis De Consultation Nationale Ouverte Avec Exigence De Capacités Minimales
N° 002/2023/AT/DOT BLIDA

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Blida lance un avis de consultation nationale en vue de la conclusion d'un contrat sur « **ETUDES ET SUIVIS DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION AU PROFIT DE LA DOT DE BLIDA** », répartis en sept (07) lots

Lot N° 01 : Etude et suivi des travaux d'aménagement à l'intérieur de l'Actel El Wouroud selon la nouvelle charte.

Lot N° 02 : Etude et suivi des travaux d'aménagement de l'Actel Mouzaia selon la nouvelle charte.

Lot N° 03 : Etude et suivi des travaux d'aménagement du nouveau Point de Présence à Blida.

Lot N° 04 : Etude et suivi des travaux d'aménagement des locaux de l'ex CCLT Ouled Yaich ainsi que l'installation de l'enseigne lumineuse.

Lot N° 05 : Etude et suivi des travaux d'aménagement du CERVA avec mur de séparation entre AT et AP.

Lot N° 06 : Etude et suivi des travaux d'installation des chaudières murales au niveau des différents sites de la DOT de Blida.

Lot N° 07 : Etude et suivi des travaux de construction un nouveau local pour CMP Ouled Yaich.

Le présent avis de consultation s'adresse aux architectes et bureaux d'études et autres organismes agréés dans le domaine.

CONDITION DE PARTICIPATION

Le soumissionnaire doit obligatoirement joindre :

- ❖ Copie de mise à jour de l'agrément 2023 délivré par un organe compétent ;
- ❖ Attestation d'agrément délivrée par le Ministère de l'Habitat, de l'urbanisme et de la Ville en cours de validité avec les codes correspondant à la mission étude, suivi et contrôle des travaux (pour les bureaux d'études publics) ;
- ❖ Avoir réalisé une étude et/ou un suivi au cours des cinq (05) dernières années, un projet similaire (aménagement, réfection, réhabilitation et/ou construction), justifié par une attestation de bonne exécution.

Les représentants des entreprises intéressés peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après :

ALGERIE TELECOM -SPA-
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE BLIDA
SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT
DEPARTEMENT ACHATS ET DE LA LOGISTIQUE
SERVICE DES ACHATS
ROUTE NATIONALE N°29, OULED YAICH, BLIDA

Contre le versement auprès de la banque BNA, d'un montant de deux mille dinars (**2000 DA**), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : BNA n°**001004450300000048 clé 60**.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Les offres doivent être composées :

- 1- **D'un dossier administratif ;**
- 2- **D'une offre technique ;**
- 3- **D'une offre financière.**

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière doivent être insérées dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, **la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'avis de consultation ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».**

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, ne comportant aucun signe d'identification du soumissionnaire et comportant les mentions suivantes :

**CONSULTATION NATIONALE OUVERTE AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 02/2023/AT/DOT BLIDA
ETUDES ET SUIVIS DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION AU PROFIT DE
LA DOT DE BLIDA, REPARTIE EN 07 LOTS
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

La durée accordée pour la préparation des offres est de **dix (10) jours** à partir de la date de parution du présent avis de consultation.

La date et heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 13h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **13h00mn** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **120 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.